P.L.U.

Plan local d'urbanisme

Commune de NIDERSCHAEFFOLSHEIM

Plan de zonage

Echelle : 1/5000

egis aménagement

P.L.U. APPROUVE par délibération du Conseil Municipal en date du :

Le Maire

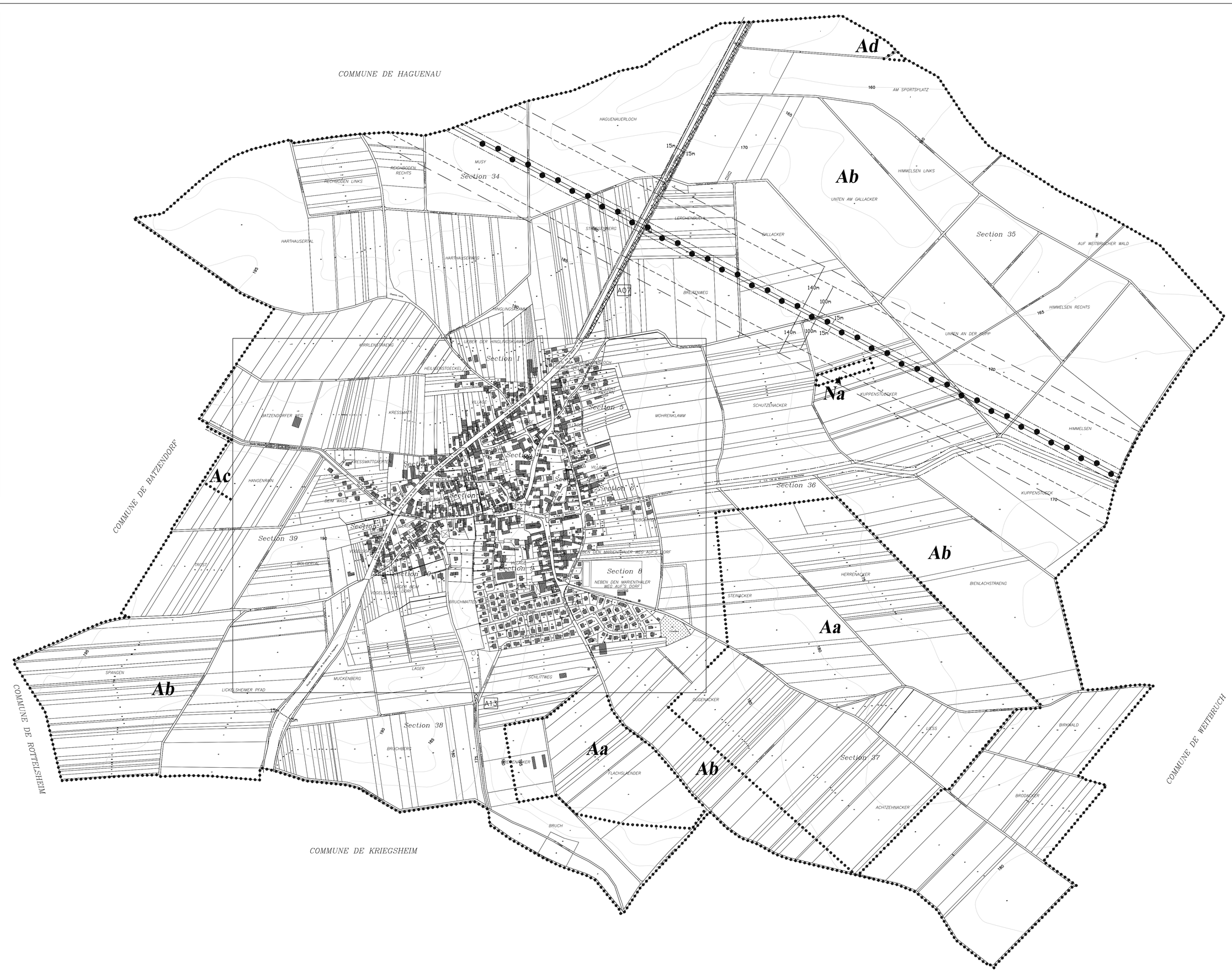

A. PRESCRIPTIONS EDICTEES PAR LE P.L.U.

LE ZONAGE: ZONES ET SECTEURS

- Limite de zone
- UA — Désignation de zone
- UAa — Désignation de secteur de zone
- Périmètre de protection du captage d'eau potable
- Ligne d'implantation imposée
- Marge de recul

B. EMPLACEMENTS RESERVES

- Emplacement réservé
- A3 — Numéro de repérage
- 8 — Emprise

C. RENSEIGNEMENTS DIVERS

- Canalisation d'hydrocarbures
- Marge de recul de 140 mètres imposée pour la construction et l'extension d'immeubles de grande hauteur et les établissements recevant du plublic relevant de la 1ère à la 3ème catégorie
- Marge de recul de 100 mètres imposés pour la construction d'immeubles de grande hauteur et établissements recevant du plublic susceptibles de recevoir plus de 100 personnes
- Secteur de plantations à réaliser